

Programme pour favoriser la relève des
professionnelles et professionnels de la santé

Action N° 8.3 : Tableaux de bord

**Résultats et
analyse
de l'enquête réalisée
en 2021 par la
direction générale
de la santé**

TABLE DES MATIERES

1.	INTRODUCTION.....	3
2.	RESULTATS ET ANALYSE	4
2.1.	Taux de réponse	4
2.2.	Effectifs.....	4
2.2.1	Effectifs par type d'institution	4
2.2.2	Effectifs par catégorie et âge moyen.....	5
2.2.3	Engagements, départs, durée en emploi et postes vacants.....	7
2.3.	Places de stage et d'apprentissage.....	10
2.3.4	Places de stage et d'apprentissage par type d'institution	10
2.3.5	Places de stage et d'apprentissage par équivalent plein temps (ept)	12
2.3.6	Places de stage et d'apprentissage par catégorie professionnelle et degré de scolarité.....	13
2.4.	Origine des diplômes	14
2.4.1	Origine des diplômes par catégorie professionnelles et par type d'institution.....	14
2.4.2	Origine des diplômes: analyse.....	15
2.5.	Places de stage nécessaires	16
2.5.1	A l'HEdS : Haute Ecole de Santé.....	16
2.5.2	Au Secondaire II.....	17
3.	CONCLUSION	18

1. INTRODUCTION

L'année 2020 a été caractérisée par la crise sanitaire liée à la COVID-19. Les institutions de soins et du social du canton ont été mises à forte contribution afin de fournir les prestations demandées à la population. Malgré l'événement exceptionnel et la surcharge de travail permanente qui dure maintenant depuis deux ans, les institutions ont été également présentes pour répondre à la 6^{ème} édition de cette étude. Qu'elles soient toutes, à nouveau, vivement remerciées pour leur contribution.

Les résultats de cette enquête révèlent que malgré le contexte difficile, la participation n'a jamais été aussi élevée, ce qui donne davantage de robustesse à leur analyse.

En matière de formation, les efforts ont été poursuivis. Globalement, les institutions ont offert le même nombre de places d'apprentissage que l'année passée et ont même réussi à offrir davantage de places de stage.

L'effort de formation a été fourni par le secteur public (notamment les EMS qui, en dépit des conditions particulières, ont réussi à augmenter tant les places de stages que les places d'apprentissage). Le secteur privé, lui, a certes vu augmenter le nombre de places de stage, mais est resté en retard en matière de place d'apprentissage.

Concernant l'emploi, l'enquête a mis en évidence que les institutions ont été très actives sur le marché du travail. Pour faire face à la crise sanitaire qui s'est prolongée, elles ont engagé beaucoup de professionnels de la santé.

Les engagements enregistrés (+27%) n'ont jamais été aussi élevés et les départs jamais aussi faible (+1%). Les augmentations depuis 2018 sont spectaculaires, notamment si l'on considère que le marché de l'emploi a toujours été tendu dans le canton.

Que révèlent les résultats de l'enquête sous l'optique des effets de la crise, notamment en matière d'effectifs, d'engagements et départs à la retraite, de places de stages et d'apprentissage, des professions les plus impactées et d'origine des diplômés ? C'est ce qu'il est proposé d'analyser et présenter dans les chapitres de ce rapport.

Comme chaque année, toutes les informations utiles ainsi que cette publication sont disponibles sur le site de l'Etat dédié au « Programme pour assurer la relève professionnelle de la santé dans le canton de Genève » : <https://www.ge.ch/document/mesures-releve-professionnels-sante-enquete-resultats>

2. RESULTATS ET ANALYSE

2.1. TAUX DE REPONSE

La direction générale de la santé (DGS) a envoyé l'enquête aux 165 permanences, établissements médico-sociaux (EMS), foyers, hôpitaux et cliniques, institutions d'aide et de soins à domicile, laboratoires et entreprises d'ambulances du canton.

	Envois	Réponses	2020	2019	2018	2017
Centres médicaux	29	12	41%	41%	44%	45%
EMS	54	49	91%	85%	91%	81%
Foyers	11	11	100%	80%	100%	100%
Hôpitaux et cliniques	13	12	92%	79%	77%	91%
SAD	9	8	89%	100%	100%	100%
Laboratoires	21	14	67%	57%	61%	71%
Ambulances	7	5	71%	29%	71%	38%
Autres	21	5	24%	29%	33%	24%
Total	165	116	70%	64%	69%	66%

Le taux de réponse, en termes de nombre de retours de questionnaire est de 70 %. Il était de 64 % une année auparavant. En termes de nombre d'employés touchés, le taux est resté constant à plus de 90 %. Toutes les grandes institutions ont participé à l'enquête.

Ainsi, 92 % des hôpitaux et cliniques, 91 % des EMS, 89 % des institutions d'aide et de soins à domicile, 100 % des foyers 71 % des entreprises d'ambulances et 67 % des laboratoires ont répondu au questionnaire. La catégories « autres » et les centres médicaux enregistrent les taux les plus faibles.

2.2. EFFECTIFS

2.2.1 EFFECTIFS PAR TYPE D'INSTITUTION

Au regard des professions de la santé retenues par l'enquête, les hôpitaux et cliniques sont les plus gros employeurs du canton avec 64.6 % des postes. Viennent ensuite les EMS (16.1 %), les institutions d'aide et de soins à domicile (12.8 %), les autres institutions (2.8 %, notamment les membres d'Insos¹), les laboratoires (1.4 %), les centres médicaux (1.1 %), les entreprises d'ambulances (1 %) et les foyers (0.2 %).

Type d'établissement	Postes au 31.12	EPT au 31.12
Hôpitaux et cliniques	11'237	9'645
EMS	2'793	2'247
SAD	2'235	1'748
Insos	490	354
Laboratoires	242	224
Centres médicaux	191	162
Ambulances	168	149
Foyers	43	35
Total général	17'399	14'564

¹ Association cantonale des institutions pour personnes avec handicap

2.2.2 EFFECTIFS PAR CATEGORIE ET AGE MOYEN

L'enquête sur les effectifs 2020 a révélé 17'399 personnes et 14'564 EPT répartis de la manière suivante :

Catégories/Professions	Nb de postes	Nb d'EPT	Âge moyen
Autres personnels	464	349	38.7
Assistant-e socio-éducatif-ve (ASE)	464	349	38.7
Médecin	2'330	2'141	38.5
Médecin	2'330	2'141	38.5
Personnel médico-technique	1'363	1'202	41.1
Ambulancier-ère	160	143	38.1
Autres	454	408	41.3
Technicien-ne ambulancier-ère	23	20	38.7
Technicien-ne en analyse biomédicale	416	356	43.9
Technicien-ne en radiologie médicale	290	258	39.1
Technicien-ne en salle d'opération	20	17	34.4
Personnel médico-thérapeutique	757	570	40.9
Autres	55	33	44.3
Diététicien-ne	72	53	39.8
Ergothérapeute	151	116	40.9
Logopédie (Orthophoniste)	37	26	41.2
Physiothérapeute	278	228	38.5
Psychologue	164	115	44.4
Personnel soignant: autres/sans formation	1'351	1'013	43.7
Autre personnel soignant	902	707	42.6
Sans formation	449	306	45.7
Personnel soignant: degré secondaire	3'981	3'357	44.2
Aide en soins et accompagnement (ASA)	621	511	41.4
Aide familiale	36	27	52.5
Aide soignant-e	2'256	1'918	46.3
Assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC)	883	757	41.1
Assistant-e médical-e	49	37	40.4
Autres	136	108	40.9
Personnel soignant: degré tertiaire	7'153	5'932	41.8
Infirmier-ère dipl. avec ou sans spécialisation	6'853	5'700	41.8
Sage-femme	300	231	40.3
Total général	17'399	14'564	41.8

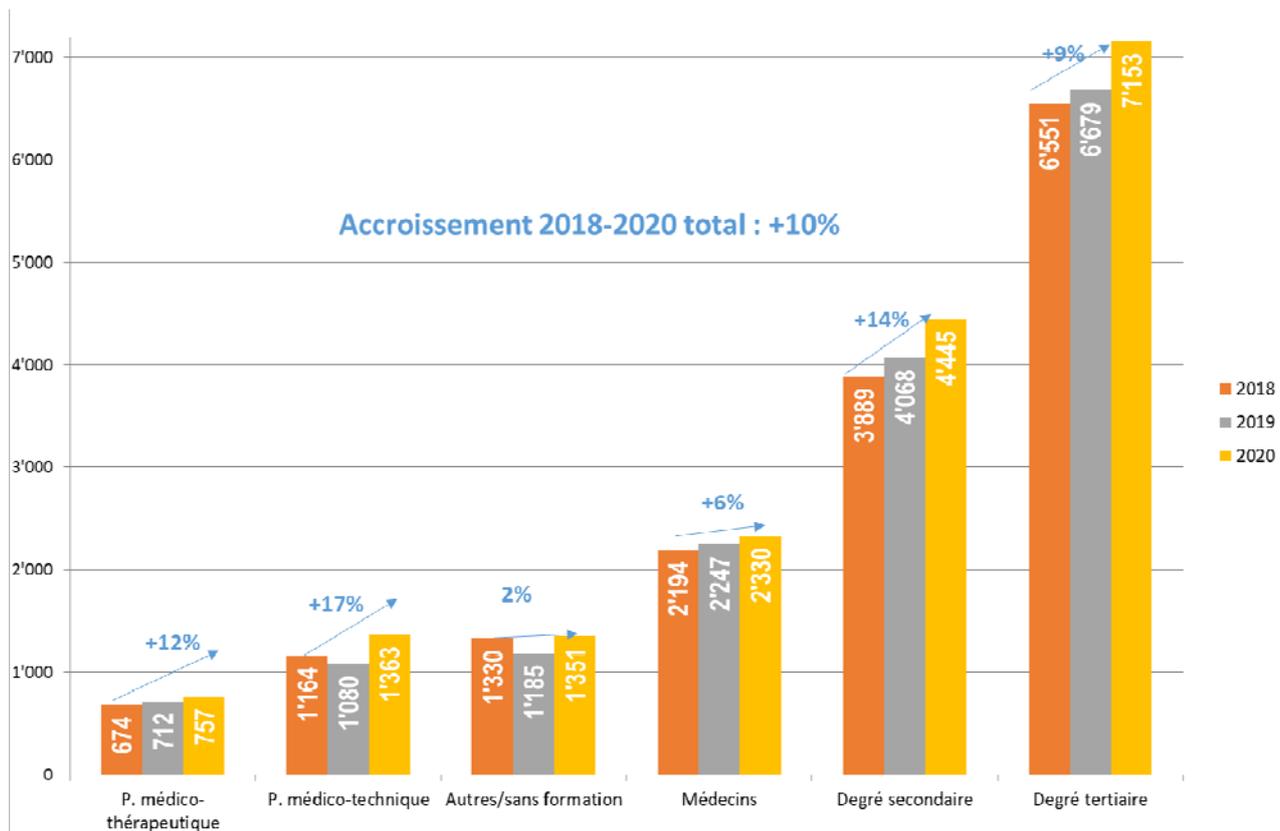
L'âge moyen, toutes catégories confondues, est de 41.8 ans (0.6 an moins élevé qu'en 2019)². C'est dans les catégories « degré secondaire » et « autres/sans formation » que l'on trouve les âges moyens les plus élevés : 44.2 ans (44.2)² pour la première et 43.7 ans (43.4)² pour la seconde. La catégorie « médecin » est la plus jeune avec 38.5 ans (38.5 ans)². Il faut noter que l'enquête a été adressée aux institutions et que les médecins installés en cabinet n'ont pas été questionnés.

Le taux d'activité, toutes catégories confondues, est de 83.7 %, en augmentation par rapport à la précédente année (83.5 %)². Il est de 75.2% pour les assistants-es socio-éducatifs-ves (ASE), de 88.2 % pour le personnel médico-technique, de 75.3 % pour le médico-thérapeutique, de 75.0 % pour la catégorie « autres/sans formation », de 84.3 % pour le degré secondaire et de 82.9 % pour le degré tertiaire.

Depuis 2018, il est observé un accroissement moyen du personnel de 10 %. L'accroissement le plus élevé a été celui du personnel médico-technique (+17 %), puis celui du personnel soignant du

² entre () les valeurs 2019

degré secondaire (+14 %), viennent ensuite, le personnel médico-thérapeutique (+12 %) et celui du degré tertiaire (+9 %).



Les hôpitaux publics, plus grands employeurs du canton dans le domaine de la santé, ont enregistré avec les institutions d'aides et de soins à domicile, les augmentations les plus fortes entre 2019 et 2020 (+9 % et +14 %).

La catégorie « autres » enregistre également un fort accroissement. Il n'est cependant pas représentatif. En effet, cette catégorie regroupe plusieurs types d'institutions de santé dont le taux de réponse fluctue de manière importante d'une année à l'autre. Les "diminutions" et "augmentations" du nombre de personnes employées relèvent davantage de la variation du taux de réponse que de réels engagements ou sorties d'emplois.

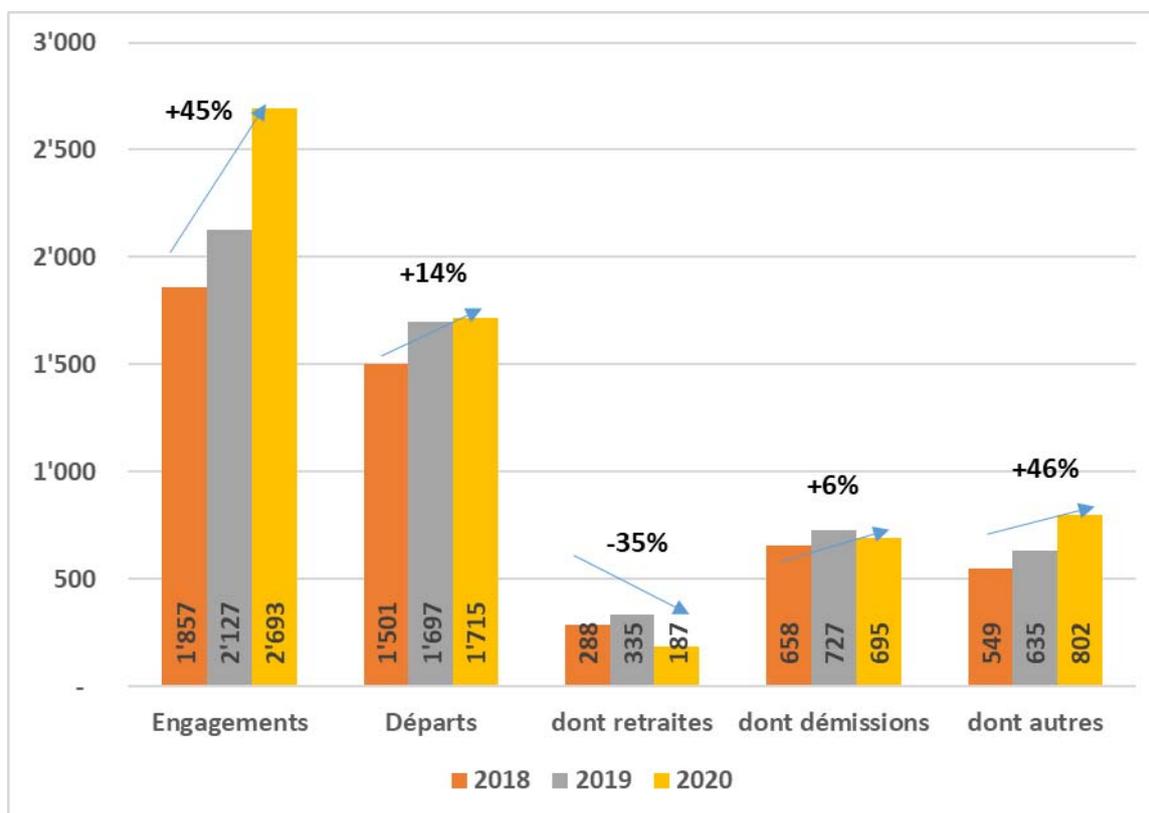
Le nombre de postes par type d'employeur et les accroissements sont indiqués ci-dessous :

	2018	2019	2020	2018-2019 (%)	2019-2020 (%)
Hôpitaux publics	8'548	8'700	9'496	2%	9%
EMS	2'784	2'625	2'793	-6%	6%
SAD	1'864	1'966	2'235	5%	14%
Cliniques privées	1'584	1'715	1'741	8%	2%
Autres	1'022	965	1'134	-6%	18%
Total	15'802	15'971	17'399	1%	9%

Autres : laboratoires, ambulances, foyers, cabinets de groupe

2.2.3 ENGAGEMENTS, DEPARTS, DUREE EN EMPLOI ET POSTES VACANTS

En 2020, il y a eu 2'693 nouveaux engagements et 1'715 départs, dont 187 départs à la retraite, 695 démissions et 802 départs pour d'autres raisons. Le solde « engagements moins départs » s'élève à 978, ce qui indique que les employeurs ont été très actifs dans le canton.



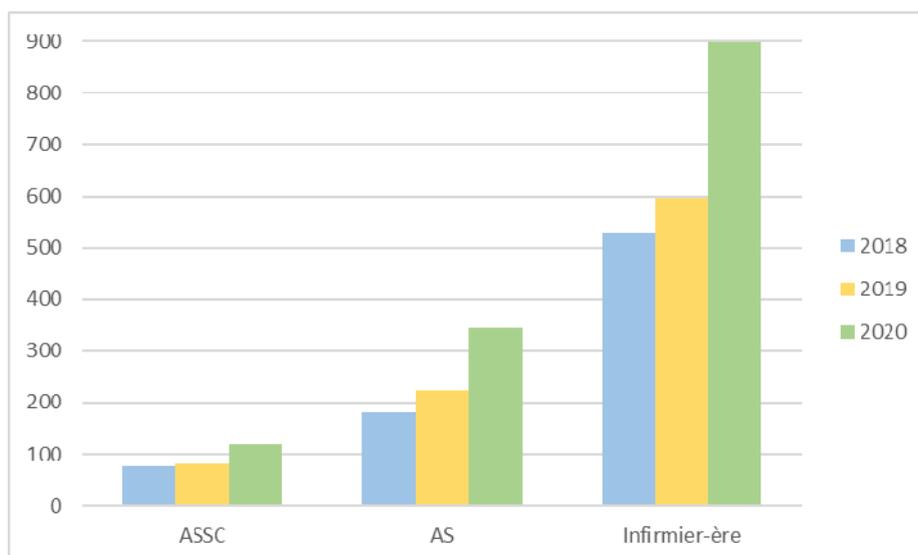
Malgré l'augmentation des engagements, les postes vacants annoncés au moment de l'enquête étaient de 725 (650)³, dont 43 % pour des postes d'infirmiers-ères et 8 % pour les ASSC. Dans le détail, par catégorie professionnelle et par cause de départs, les résultats sont les suivants :

Catégories 2020	Engagements	Départs	dont retraites	dont démissions	dont autres départs
Médecin	592	484	9	167	281
Personnel médico-technique	119	71	13	34	22
Personnel médico-thérapeutique	103	57	7	43	7
Personnel soignant: autres/sans formation	268	191	17	43	126
Personnel soignant: degré secondaire	696	498	61	169	245
Personnel soignant: degré tertiaire	915	414	80	239	121
Total général	2'693	1'715	187	695	802

Catégories 2020	Engagements	Départs	dont retraites	dont démissions	dont autres départs
Médecin	592	484	2%	35%	58%
Personnel médico-technique	119	71	18%	48%	31%
Personnel médico-thérapeutique	103	57	12%	75%	12%
Personnel soignant: autres/sans formation	268	191	9%	23%	66%
Personnel soignant: degré secondaire	696	498	12%	34%	49%
Personnel soignant: degré tertiaire	915	414	19%	58%	29%
Total général	2'693	1'715	11%	41%	47%

³ entre () les valeurs 2019

Du point de vue des engagements les professions qui ont enregistré les plus forts accroissements sont les infirmiers-ères, les ASSC et les AS.



Engagements annuels en nombre et accroissement en % par rapport à 2017

	2017	2018	2019	2020
ASSC	76	76	81	119
AS	189	180	224	344
Infirmiers-ères	553	530	597	898
ASSC		0%	7%	47%
AS		-5%	24%	54%
Infirmiers-ères		-4%	13%	50%

Avec 2'693 engagements en 2020, l'augmentation par rapport à 2018 a été de 45%. Les départs ont aussi enregistré une hausse de 14%, mais moindre par rapport aux départs. La chute drastique des départs est attribuable en partie à la baisse des départs à la retraite, mais aussi à la faible augmentation du nombre de démissions. Les départs pour d'autres raisons ont augmenté de 46%.

Pour 2020, il est constaté que l'augmentation totale des départs est essentiellement attribuable aux départs pour d'autres raisons (licenciements, décès, fin de contrats...) qui constituent près de 50% du total.

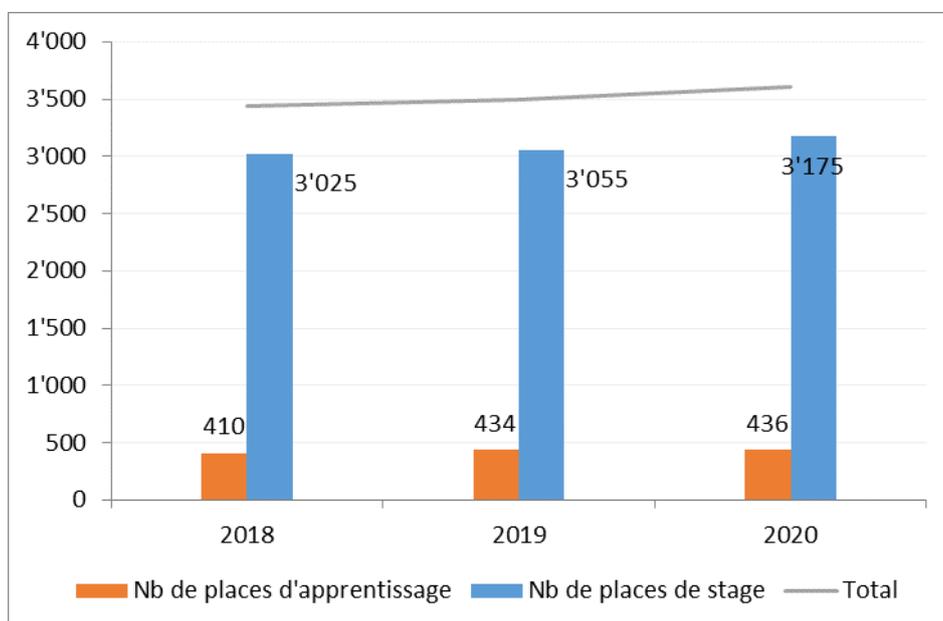
L'âge moyen d'entrée en emploi est de 33.3 ans (33.2)⁴, celui de sortie est de 39.8 ans (42.3)⁴. La durée en emploi varie selon les catégories. Elle est de 6.5 ans (9)⁴ en moyenne sur l'ensemble de l'effectif. A noter que la durée en emploi s'est fortement réduite durant 2020. La réduction a été de 3.5 ans par rapport à 2019.

Catégorie	Engagements	Âge d'entrée moyen	Départs	Âge de sortie moyen	Durée en emploi moyen
Autres personnels	84	29.7	68	35.9	6.1
Assistant-e socio-éducatif-ve (ASE)	84	29.7	68	35.9	6.1
Médecin	592	32.5	484	34.7	2.3
Médecin	592	32.5	484	34.7	2.3
Personnel médico-technique	116	30.9	64	42.7	11.8
Ambulancier-ère	15	27.0	11	37.7	10.7
Autres*	47	32.9	23	45.2	12.3
Technicien-ne ambulancier-ère	2	29.0	6	49.7	20.7
Technicien-ne en analyse biomédicale	15	32.7	9	46.4	13.7
Technicien-ne en radiologie médicale	36	29.1	14	37.9	8.8
Technicien-ne en salle d'opération	1	30.0	1	30.0	0.0
Personnel médico-thérapeutique	103	33.9	56	42.7	8.8
Autres*	3	28.0	4	44.8	16.8
Diététicien-ne	7	28.1	6	37.8	9.7
Ergothérapeute	22	34.7	12	47.8	13.2
Logopédie (Orthophoniste)	6	36.8	4	55.8	18.9
Physiothérapeute	54	32.8	23	40.5	7.7
Psychologue	11	41.4	7	36.7	n/a
Autres/sans formation	263	34.0	191	38.6	4.6
Autre personnel soignant	203	34.5	146	39.8	5.3
Sans formation	60	32.0	45	34.4	2.4
Personnel soignant: degré secondaire	579	35.5	391	42.8	7.3
ASA	91	35.0	45	42.8	7.8
Aide familial-e	2	45.5	5	47.6	2.1
Aide soignant-e	328	37.2	260	44.3	7.1
ASSC	117	32.3	64	38.0	5.6
Assistant-e médical-e	10	34.8	8	38.4	3.6
Autres*	31	30.8	9	36.4	5.6
Personnel soignant: degré tertiaire	887	32.8	389	43.5	10.7
Infirmier-ère dipl. avec ou sans spéc.	870	32.8	369	43.8	11.0
Sage-femme	17	32.5	20	39.4	6.9
Personnel pour lequel l'âge n'a pas été indiqué	69		72		
Total général	2'693	33.3	1'715	39.8	6.5

⁴ entre () les valeurs 2019

2.3. PLACES DE STAGE ET D'APPRENTISSAGE

Afin de pouvoir apprécier la capacité de formation des institutions, il a été demandé d'indiquer le nombre de places et semaines de stage et d'apprentissage disponibles. Ces champs ont été complétés par le nombre de stagiaires ou apprentis formés, ainsi que le nombre de stagiaires ou apprentis en 1^{ère} année. L'enquête révèle 3'175 (3'055)⁵ places de stage et 436 (434)⁵ places d'apprentissage. L'évolution sur trois ans est décrite dans le graphique ci-dessous :



Au total, ce sont 3'611 (3'491)⁵ places de formation qui ont été offertes en 2020.

2.3.4 PLACES DE STAGE ET D'APPRENTISSAGE PAR TYPE D'INSTITUTION

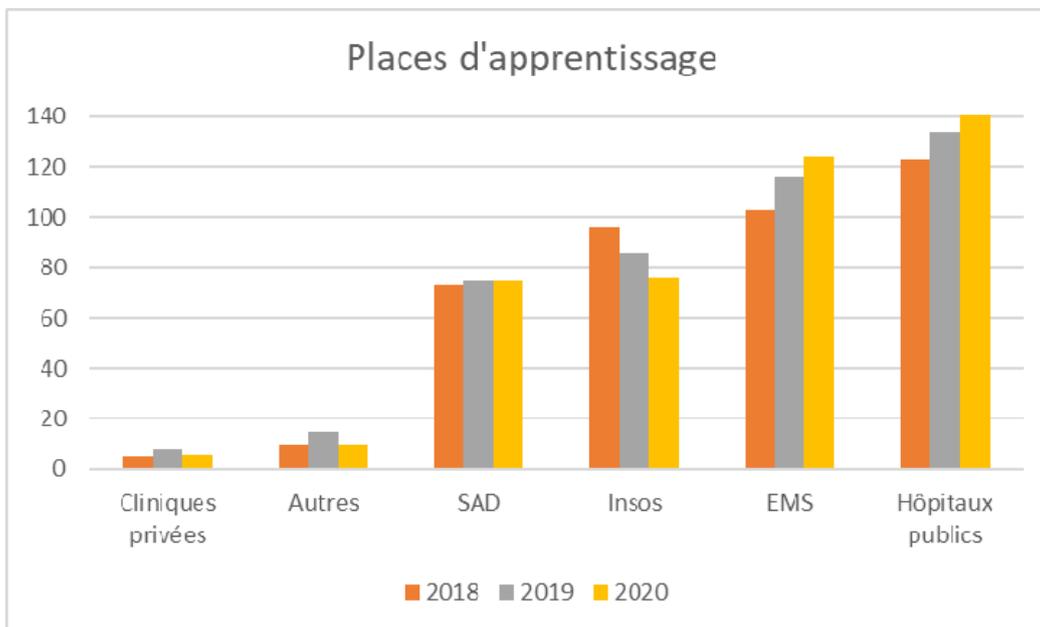
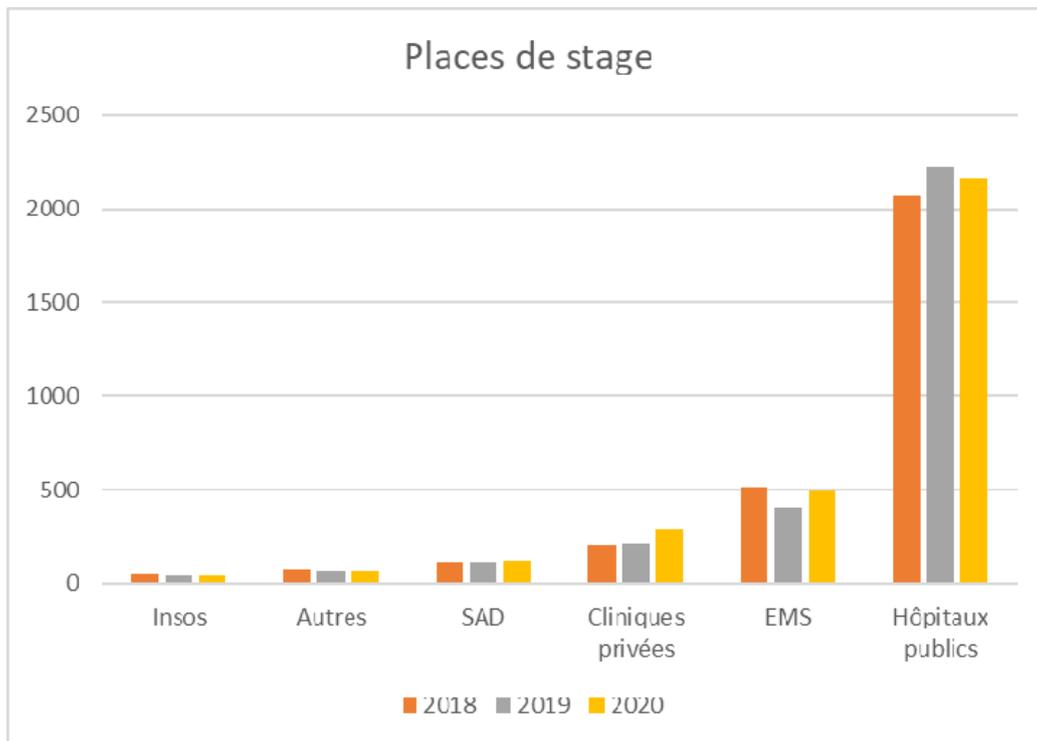
Les hôpitaux offrent 2'457 (2'436)⁵ places de stage et 145 (142)⁵ places d'apprentissage. Les hôpitaux universitaires de Genève (HUG), avec 2'168 (2'227)⁵ places de stage, sont l'institution qui en offre le plus. Les EMS offrent 499 (403)⁵ places de stage et 124 (116)⁵ places d'apprentissage. Les institutions d'aide et de soins à domicile proposent 116 (106)⁵ places de stage et 75 (75)⁵ places d'apprentissage. L'imad est la seule institution d'aide et de soins à domicile qui en offre.

Institutions	Nombre de places de stage	Nombre de places d'apprentissage
Hôpitaux publics	2'168	145
EMS	499	124
Cliniques	289	6
SAD	116	75
Insos	41	76
Centres médicaux	24	1
Foyers	14	5
Ambulances	23	0
Laboratoires	1	4
Total général	3'175	436

Malgré leur petite taille, les foyers et les centres médicaux sont aussi des entités formatrices dans le canton. Les entreprises d'ambulances, les laboratoires et les cabinets de groupe (regroupés dans la catégorie « autres ») offrent aussi quelques places. Par ailleurs, les institutions membres d'Insos, notamment la Fondation Clair Bois, Aigues Vertes et Foyer Handicap, sont restées très actives dans le domaine de l'apprentissage.

⁵ entre () les valeurs 2019

Les évolutions du nombre de places par type d'institutions sont représentées dans les graphiques ci-dessous :



2.3.5 PLACES DE STAGE ET D'APPRENTISSAGE PAR EQUIVALENT PLEIN TEMPS (EPT)

Afin de connaître l'effort de formation des institutions, il a été calculé l'indicateur « stage ou apprentissage pour 10 EPT ». Cet indicateur ne prend en considération que les stagiaires et les apprentis en formation dans le domaine de la santé⁶. Les éventuels-les stagiaires ou apprentis-ies que l'institution formerait, par exemple, dans l'administration ne sont pas compris-es.

Globalement, l'enquête révèle 2.2 stagiaires et 0.3 apprenti pour 10 EPT. Les foyers et membres d'Insos sont les institutions dont les ratios sont les plus élevés. Concernant les places d'apprentissage, ce sont les institutions membres d'Insos, notamment la Fondation Clair Bois, qui continuent d'avoir le ratio le plus élevé.

Toutefois, ces ratios doivent être pris en considération aussi au regard du nombre total d'apprentis et de stagiaires en formation.

Institutions	Stage pour 10 EPT	Appr. pour 10 EPT	Stage+Appr pour 10 EPT	EPT NB	Stages NB	Appr. NB
Foyers	4.0	1.4	5.5	35	14	5
Insos	1.2	2.1	3.3	354	41	76
Hôpitaux publics	2.6	0.2	2.8	8'245	2'168	145
EMS	2.2	0.6	2.8	2'247	499	124
Cliniques	2.1	0.0	2.1	1'399	289	6
Ambulances	1.5	0.0	1.5	149	23	0
Centres médicaux	1.5	0.1	1.5	162	24	1
SAD	0.7	0.4	1.1	1'748	116	75
Laboratoires	0.0	0.2	0.2	224	1	4
Total général	2.2	0.3	2.5	14'564	3'175	436

Au niveau des ASSC, l'effort de formation des institutions au regard du nombre d'EPT d'ASSC employés est le suivant :

Institutions formant des ASSC	Stage pour 10 EPT	Appr. pour 10 EPT	Stage+Appr pour 10 EPT	EPT NB	Stages NB	Appr. NB
EMS	3.2	3.7	6.9	128	41	48
Hôpitaux publics	2.0	3.4	5.3	205	40	69
SAD	0.4	2.1	2.5	366	15	75
Cliniques	1.6	0.8	2.4	25	4	2
Insos	0.6	0.3	0.9	33	2	1
Total	1.3	2.6	3.9	757	102	195

Comme l'année passée, les ratios doivent être interprétés au regard des nombres, en valeur absolue, des EPT, stagiaires et apprentis. Il faut rappeler, ici, que l'imad a soutenu l'effort initial de formation des ASSC et continue à en être un des principaux acteurs. Le fait que l'imad ait le nombre d'emplois d'ASSC le plus élevé du canton confirme ce propos.

⁶ y compris les stages et les apprentissages de la catégorie des assistants-es socio-éducatifs-ves dans les établissements de soins qui offrent ce type de formation et qui ont participé à l'enquête.

2.3.6 PLACES DE STAGE ET D'APPRENTISSAGE PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE ET DEGRE DE SCOLARITE

L'enquête révèle qu'avec 1'601 places de stage, ce sont les soignants du degré tertiaire qui bénéficient du plus grand nombre de places, viennent ensuite les médecins (581), puis les soignants de degré secondaire (301).

Au niveau du degré secondaire, les ASSC bénéficient de 125 places, viennent ensuite les ASE avec 62 places et les aide en soins et accompagnement (ASA) avec 40 places. Pour rappel, les formations d'aide familial-e et aide soignant-e ne sont plus délivrées, mais les professions existent toujours. Le diplôme d'aide soignant-e a été remplacé par l'attestation fédérale de formation professionnelle d'ASA.

Places de stages (années 2018-2019-2020)

Catégories	2018	2019	2020
Personnel soignant: degré tertiaire	1'471	1'523	1'601
Personnel médico-technique	227	218	238
Personnel médico-thérapeutique	206	195	215
Personnel soignant: degré secondaire	314	320	301
Assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC)	151	136	125
Aide en soins et accompagnement (ASA)	48	52	40
Assistant-e socio-éducatif-ve (ASE)	83	86	62
dont Autres	32	46	74
Médecins	465	598	581
Autres	342	201	239
Total	3'025	3'055	3'175

Places d'apprentissages (années 2018-2019-2020)

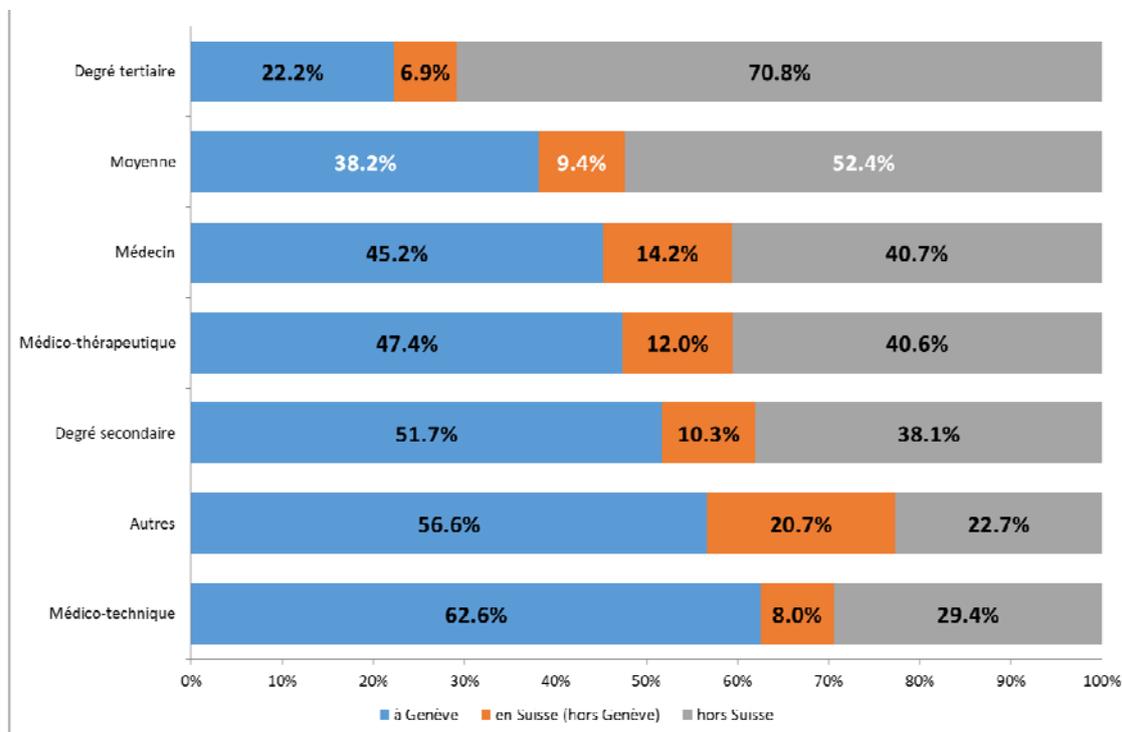
Catégories	2018	2019	2020
Assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC)	169	186	195
Aide en soins et accompagnement (ASA)	102	98	89
Assistant-e socio-éducatif-ve (ASE)	116	120	125
Autres	23	30	27
Total	410	434	436
Stages + apprentissages	3'435	3'489	3'611

En cette période particulière, il faut noter que le nombre de places d'apprentissage est resté identique à celui de 2019. Le nombre de places de stage a évolué de manière positive ce qui indique que le système d'offre de places n'a, de manière générale, pas été impacté par la crise sanitaire.

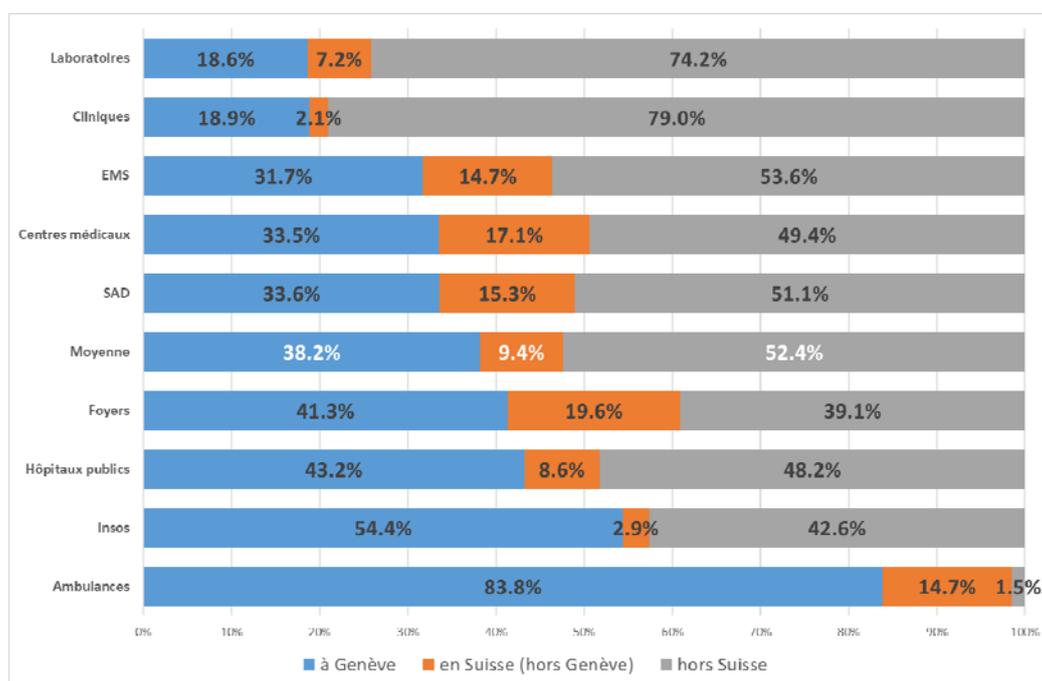
2.4. ORIGINE DES DIPLOMES

2.4.1 ORIGINE DES DIPLOMES PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE ET PAR TYPE D'INSTITUTION

L'analyse des résultats révèle que 52.4 % des diplômes obtenus ont été délivrés en dehors de la Suisse, 9.4 % en dehors du canton de Genève et 38.2 % dans le canton. La répartition en fonction des catégories professionnelles est présentée ci-dessous :



70.8 % du personnel soignant de degré tertiaire, comprenant les infirmiers-ères et les sages-femmes, ont obtenu leur diplôme en dehors du canton de Genève. Une analyse plus fine de cette évolution a été réalisée ultérieurement dans le document. Au niveau du type d'institutions, la répartition est la suivante :

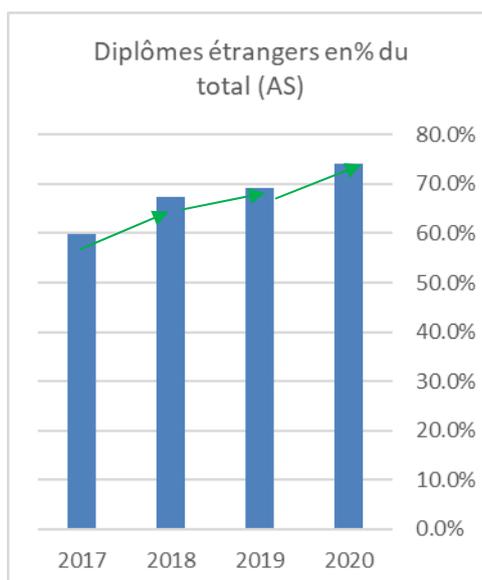
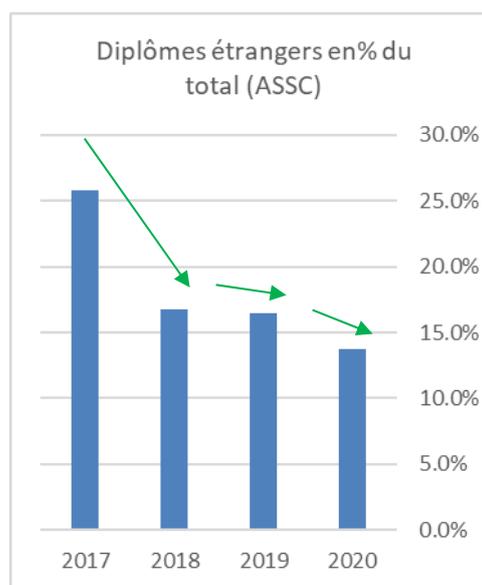
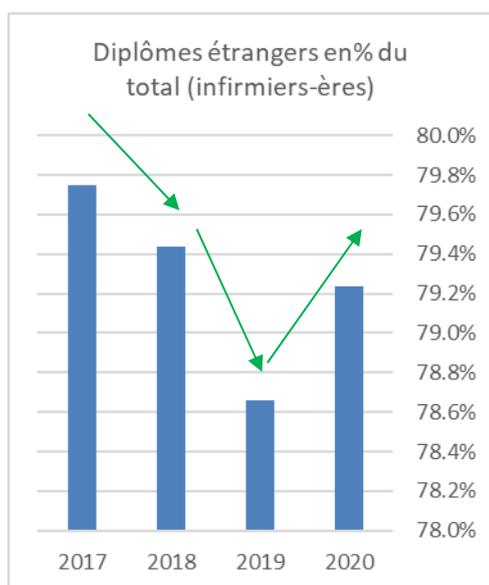


2.4.2 ORIGINE DES DIPLOMES: ANALYSE

Au chapitre 2.3.2, il a été constaté que le nombre d'engagements a été élevé en 2020 par rapport aux autres années. Les catégories professionnelles qui ont enregistré les engagements les plus nombreux ont été les ASSC, les AS et les infirmières. Au regard des résultats concernant l'origine des diplômes au niveau global, pour la première année depuis le début de l'étude, le ratio diplôme genevois/diplôme non genevois a diminué.

Une analyse plus fine des catégories professionnelles concernées indique que, pour faire face à la crise sanitaire, les institutions ont fait appel à de la main d'œuvre diplômée à l'étranger, à l'exception des ASSC qui est, essentiellement, une filière indigène.

L'évolution des diplômes étrangers en % du total est indiqué dans les tableaux ci-dessous pour les infirmières, les ASSC et les AS.



2.5. PLACES DE STAGE NECESSAIRES

2.5.1 A L'HEDS : HAUTE ECOLE DE SANTE

La HEdS offre cinq filières de formation et une volée mixte dont les cursus de formation sont spécifiés dans le tableau ci-dessous. En tenant compte du nombre de places de stage par filière et par année, il est possible d'estimer le besoin en nombre de places de stage annuel des élèves de la HEdS. Pour une année complète de formation, la HEdS aurait besoin de 2'216 places de stage (2'252)⁷ pour 1'324 élèves (1'289)⁷.

Type de formation	Nombre d'élèves dans la filière	Admissions en 1ère année	Diplômes délivrés	Stages nécessaires	Stages nécessaires pour la filière/volée complète	Stages nécessaires par année
Soins infirmiers	511	184	130	2 : 1ère année 2 : 2ème année 2 : 3ème année (6 au total)	3'066	1'022
Tech. en radiologie médicale	106	50	22	2 : 1ère année 2 : 2ème année 2 : 3ème année (6 au total)	636	212
Nutrition et diététique	118	40	35	1 : 1ère année 1 : 2ème année 2 : 3ème année (4 au total)	472	157
Sage-femme	99	32	27	3 : 1ère année 3 : 2ème année 3 : 3ème année (9 au total)	891	297
Physiothérapeute	112	46	32	1 : 1ère année 1 : 2ème année 2 : 3ème année (4 au total)	448	149
Maturités spécialisées	239	239		1 : par année	239	239
Modules complémentaires	139	139		1 : par année	139	139
Total	1'324	730				2'216

⁷ entre () les valeurs 2019

2.5.2 AU SECONDAIRE II

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'étudiants ainsi que le nombre de stages nécessaires par année pour les formations initiales et supérieures des écoles du centre de formation professionnelle dans le domaine de la santé concerné par l'enquête⁸.

On dénombre 588 apprentis en formation duale et 225 élèves en formation plein temps âgés entre 15 et 19 ans qui briguent un titre reconnu (niveau CITE⁹ 3 de la classification de l'OCDE) dans les domaines de la santé. Ces 588 apprentis auraient besoin de trouver 588 places d'apprentissages et 303 places de stages. Les 225 élèves en formation plein temps auraient besoin de trouver 476 places de stages. Les résultats détaillés des besoins en stages et apprentissages de la formation du secondaire II sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Année 2020-2021		Nombre d'élèves				Stages nécessaires				Remarques
Type de formation professionnelle	PT ou DU	1ère année	2ème année	3ème année	Total	1ère année	2ème année	3ème année	Total	
AFP ASA	PT	11	10		21	1	1	0	21	
CFC ASSC	PT	15	11	8	34	1	1	2	42	
CFC ASSC MP	PT		4	1	5	0	0	0	0	compris dans ASSC
CFC ASSC «acc»	PT		14	9	23	0	1	2	32	
CFC ASE	PT	10	17	14	41	3	1	1	61	
CFC ASE MP	PT	7	1		8	0	0	0	0	compris dans ASE
TAB	PT	14	16	13	43	1	1	1	43	
Ambulanciers	PT	19	22	22	63	3	4	6	277	
AFP ASA	DU	32	27		59	1	0	0	32	stage optionnel
CFC ASSC	DU	39	55	51	145	0	1	0	55	
CFC ASSC MP	DU	4	3	2	9	0	0	0	0	compris dans ASSC
CFC ASSC «acc»	DU		10	14	24	0	1	0	10	
CFC ASE	DU	93	96	132	321	1	1	0	189	
CFC ASE MP	DU	3	2	8	13	0	0	0	0	compris dans ASE
CFC AM	DU	17	11	9	37	1	0	0	17	
CFC AM MP	DU	1	1		2	0	0	0	0	compris dans AM
ASSC Total	PT+DU	54	76	73	203	1	3	2	107	
ASE Total	PT+DU	103	113	146	362	4	2	1	250	
ASA Total	PT+DU	43	37	0	80	2	1	0	53	
Total PT	PT	69	90	66	225	9	9	12	476	
Total DU	DU	181	200	206	588	3	3	0	303	

ASA : aide en soins et accompagnement
 ASSC : assistant-e en soins et santé communautaire
 ASE : assistant-e socio-éducatif-ve
 TAB : technicien-ne en analyses biomédicales
 AM : assistant-e médical-e
 AFP : attestation fédérale de capacité
 CFC : certificat fédéral de capacité
 « acc » : accéléré

⁸ Les écoles du centre de formation professionnelle santé-social (CFPS) accueillent également des futurs-es hygiénistes dentaires, podologues et éducateurs-trices de l'enfance. Ils ne sont pas inclus dans les résultats de l'enquête pour les raisons suivantes :

- les podologues n'effectuent pas de stages ;
- les hygiénistes dentaires n'ont pas été clairement identifiés-ées dans le cadre de l'enquête ;
- les éducateurs-trices de l'enfance appartiennent au domaine « social », tout comme les ASE qui font également partie des formations offertes par le CFPS et dont les stages sont offerts aussi en EMS.

⁹ Classification internationale type de l'éducation

3. CONCLUSION

Les résultats de l'enquête ont été positifs. Le taux de réponse a été excellent. La participation de tous les acteurs de la santé a été confirmée.

Les places d'apprentissage et les places de stages offertes ont augmenté. Au total, ce sont plus de 3'600 places que les institutions ont réussi à offrir, tous types confondus. Certes les places d'apprentissage n'ont pas beaucoup évolué, mais les places de stage ont enregistré un ultérieur bond en avant par rapport à la précédente année.

Dans le détail, il est observé que :

- le taux de réponse et la représentativité continent d'être excellents au regard du nombre de personnes touchées (N = 17'399) et compte tenu de la mauvaise situation sanitaire ;
- l'excellente tenue du système de formation tant au niveau des établissements scolaires que par rapport à l'offre de place de stages et d'apprentissage ;
- les places de stage et d'apprentissage ont augmenté, même si c'est dans une moindre mesure pour les places d'apprentissage ;
- les étudiants à la HEDS et au CFPS augmentent ;
- la part des diplômés « genevois » par rapport au total des diplômés est de 38.2 %, en baisse par rapport à l'année passée. Pour les ASSC, le taux est de 86.8 %, tandis que pour les infirmiers-ères, il est de 20.8 % ;
- la part des diplômés « genevois » par rapport au total des diplômés diminue pour la première fois depuis cinq ans.

La caractéristique principale de cette 6^{ème} édition du rapport a été l'explosion du nombre d'engagements. En effet, pour répondre au besoin de la population, les institutions de santé ont dû faire appel à davantage de main d'œuvre que les années passées. Elles ont ainsi engagé du personnel en grande quantité. Par rapport à ces engagements, il a été constaté que :

- les institutions d'aide et de soins à domicile et les hôpitaux publics ont enregistré les plus fortes hausses de personnel ;
- les augmentations ont eu principalement lieu chez les infirmiers-ères, les ASSC et les AS ;
- les institutions ont fait appel à une main d'œuvre diplômée à l'étranger.

Cette publication ainsi que toutes les informations utiles concernant l'enquête et le programme pour assurer la relève des professionnels de la santé sont disponibles sur le site dédié mis à jour : <https://www.ge.ch/mesures-releve-professionnels-sante>

Nous remercions tous les participants qui, malgré la situation sanitaire exceptionnelle et leur charge de travail, ont trouvé le temps de répondre aux questionnaires.